



Déclaration CTSD du 25 juin 2019

L'Unsa Education se réjouit de la tenue de ce CTSD de fin d'année. Le contenu de ce document prouve bien l'importance de cette réunion à ce moment précis de l'année. Nous sommes dès aujourd'hui en capacité de préparer et d'organiser au mieux la rentrée de nos élèves et de nos collègues.

Ce document démontre clairement que la dotation départementale était insuffisante et je ne vous cache pas une certaine inquiétude pour la rentrée de septembre.

Je voudrais maintenant aborder rapidement quelques points :

Règles du mouvement : l'UNSA éducation vous remercie d'avoir permis à Monsieur Mauriac d'obtenir son poste à Capestang.

ORS des personnels hors élèves: l'UNSA éducation est alertée par certains départements de la volonté de certains IA DASEN de faire travailler ces personnels 5 semaines de plus que les autres pendant les vacances scolaires. L'UNSA éducation souhaite savoir si cela est envisagé dans le département de l'Hérault.

Postes fléchés langues : de nombreux postes fléchés demeurent vacants à l'issue du mouvement. Il y a donc une inadéquation entre le nombre de personnels formés et le nombre de postes proposés. L'UNSA éducation est par principe opposé à la multiplication de ces supports sans une réflexion plus globale sur l'implantation et la continuité école collège.

Comme annoncé par le SE-Unsa en CAPD, l'UNSA éducation demande l'étude des supports restés vacants et un défléchage des moins pertinents.

PIAL : les pial expérimentés à la rentrée 2018 vont se multiplier à la rentrée 2019. L'UNSA éducation est informée du travail engagé localement dans de nombreux départements. Elle a demandé qu'un point soit rajouté à l'ordre du jour de ce CTSD et souhaiterait également évoquer la question des moyens mis sur la table pour assurer un bon fonctionnement, nous pensons notamment aux décharges de direction supplémentaires pour les directeurs coordonnateurs.

Merci de votre attention